

Monsieur Loïc Vaillant  
Président de  
L'université confédérale Léonard de Vinci  
à  
Mesdames et Messieurs  
Les membres du conseil académique  
de l'université confédérale Léonard de Vinci

Poitiers, le 8 février 2018

Mesdames et Messieurs les membres du conseil académique de l'université confédérale Léonard de Vinci, J'ai le plaisir de vous inviter à participer à notre prochain conseil académique qui se tiendra :

**le vendredi 2 mars 2018, de 14 h à 17 h, à l'ISAE/ENSMA  
1 Avenue Clément Ader  
86 360 Chasseneuil du Poitou**

Ce conseil académique sera l'occasion de débattre des points suivants :

- 1 – Approbation du compte rendu du CAC du 2 octobre 2017 (cf pièce jointe).
- 2 – Présentation du projet de contrat de site.
- 3 – Présentation des projets relatifs au numérique, notamment ceux concernant les innovations pédagogiques.
- 4 – Présentation de l'ESENESR.
- 5 – Echanges autour des modalités de reconnaissance des compétences des doctorants et des docteurs dans le cadre de la formation tout au long de la vie.
- 6 – Questions diverses.

Vous voudrez bien confirmer votre présence à Pierre Gabette, délégué général de l'UCLdV à l'adresse suivante : [pierre.gabette@u-ldevinci.fr](mailto:pierre.gabette@u-ldevinci.fr).

Dans l'hypothèse où vous ne seriez pas disponible, vous pouvez donner procuration à un autre administrateur. Nul ne peut être porteur de plus de deux procurations. Ces procurations doivent être signées puis adressées à Pierre Gabette ([pierre.gabette@u-ldevinci.fr](mailto:pierre.gabette@u-ldevinci.fr)).

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Loïc Vaillant

